

# LE PEUPLE SOUVERAIN

JOURNAL DES INTÉRÊTS DÉMOCRATIQUES ET DU PROGRES SOCIAL.

**Prix d'abonnement** (Payable d'avance):  
 Lyon. Rhône. Département.  
 3 mois, 8 fr.; 10 fr.; 12 fr.  
 6 mois, 15 fr.; 19 fr.; 22 fr.  
 Un an, 30 fr.; 36 fr.; 40 fr.

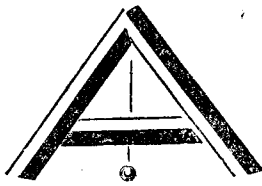
Le Peuple Souverain donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

On s'abonne, à Lyon, au Bureau du Journal, et à Paris, chez LEJOLIVET et C<sup>e</sup>, rue Notre-Dame-des-Victoires, 46.

Les Annonces se paient 25 c., et les Réclames 40 c. la ligne.

Lyon, le 18 frimaire an LVII.

(De l'ère chrétienne, 9 décembre 1848.)



Le candidat des démocrates socialistes à la présidence de la République est le citoyen

**F.-V. RASPAIL.**

Nous rappelons à nos amis que tous les bulletins doivent, à peine de nullité, être écrits ou imprimés sur papier blanc et ne renfermer aucune qualification.

Une dépêche télégraphique arrivée, dit-on, dans notre ville, annonce que le courrier de Paris est parti six heures plus tard que d'habitude, en sorte qu'il n'arrivera que fort tard dans l'après-midi. Il paraît qu'une agitation très vive s'est manifestée dans Paris au sujet de la déclaration faite par le ministre Dufaure, que le gouvernement retirait le projet de décret relatif aux récompenses nationales. Nous attendons des détails.

Nous devons déclarer dès maintenant que l'explication donnée par la préfecture, au sujet de ce retard, nous semble peu satisfaisante et manque de clarté. Le départ du courrier n'a jamais été retardé que dans les jours d'émeute, de révolte ou d'insurrection. En juin dernier, jamais le courrier n'a manqué l'heure du départ. Nous verrons bien!

Ils l'auraient voulu.

Si le peuple est toujours un puissant auxiliaire, si sa volonté devenue souveraine est un levier qui soulève, renverse et brise tout obstacle, Dieu qui a voulu que cette voix du peuple fut sa voix, et que la justice et la colère du peuple fassent sa colère et sa justice, Dieu nous montre dans l'histoire que cette arme redoutable aux mains des ambitieux et des méchants se retourne presque toujours contre celui qui veut en faire un coupable usage.

Où ils bien mesuré cette grande et terrible vérité ces gens qui, dans le temps où nous vivons, cherchent, à l'abri d'un souvenir illustre et d'un nom vénéré, à amener une partie du peuple contre la République, qui fut la conquête du peuple et qui est sa seule espérance!

Où, qu'on le sache bien, c'est contre la République qu'on dresse et fait surgir ce grand nom de Bonaparte comme une machine de guerre; nous savons de quelle officine sortent les bulletins imprimés, nous savons quelles mains se chargent de la distribution, nous savons aussi de quelles mensongères promesses on les accompagne.

Les bords, nous les dirons un jour; mais un dernier conseil à ces imprudents avant de leur arracher leurs masques: vous jouez avec le feu, et le feu vous dévorera. Vous semez les orages et vous récolterez les tempêtes.

Vous accusez la République de la stagnation des affaires, de l'interruption des travaux; que votre candidat soit nommé, et le peuple, désabusé, viendra vous demander à vous le travail que vous lui promettez, le bien-être que votre prince seul peut lui rendre selon vous.

Vous reprochez à la République ce déficit du budget, creusé par les prodigalités de toutes vos monarchies; vous vous faites une arme terrible de l'impôt des 45 centimes. Nous attendons à notre tour les ressources cachées, les remèdes merveilleux de votre futur ministre des finances.

Vous décriez amèrement ce qui reste de républicains dans nos administrations; nous attendons à l'œuvre les hommes purs et désintéressés que vous allez ramener aux affaires.

Vous laissez dire partout que votre candidat apporte en dot trois milliards à la France, et le peuple des campagnes, ignorant et crédule, croit à cet absurde mensonge; mais le jour viendra où, désabusé, il demandera la réalisation de vos promesses, et ce jour-là si votre prince ne peut acquitter cette dette que vous contractez en son nom, ne craignez-vous pas, qu'à défaut de débiteur, le peuple ne s'adresse à ses patrons, à ses garants? Vous l'avez voulu.

Il est encore une promesse que vous nous faites, c'est de ne pas attenter à la République; nous ne croyons pas plus à celle-là qu'à toutes les autres; mais le jour où ce défi nous sera jeté,

que Dieu et le peuple vous pardonne, car alors peut-être nous ne pourrions que vous redire  
 VOUS L'AVEZ VOULU!

Montrons-nous!

On sait combien le nom de F.-V. Raspail est cher à la démocratie, aussi dans les groupes qui se forment sur les places des Terreaux et des Jacobins, les courtiers du prince Bonaparte exploitent-ils cet amour du peuple pour le vénérable prisonnier de Vincennes, en faveur de leur candidat impérial. Ils vont partout répétant que si le prince est nommé, Raspail sera ministre de l'intérieur; d'autres ajoutent même vice-président de la République; d'autres encore font courir le bruit qu'il a envoyé son désistement en faveur du prince! Ce qu'il y a de déplorable, c'est que ces fables trouvent crédit chez les gens de bonne foi.

Nous engageons donc tous ceux qui entendent de pareilles absurdités, de les prendre pour ce qu'elles valent. Non, citoyens, non, le prince Bonaparte ne prendra pas plus Raspail que Barbès, que Proudhon. Non le prince n'est pas socialiste. Honte à ceux qui, pour faire triompher leur candidat, sont obligés de se servir de l'imposture et du mensonge!

Citoyens des villes, et vous nos frères des campagnes, au nom de vos femmes et de vos enfants, au nom de ceux qui souffrent sur les pontons et sur la terre d'exil, au nom des martyrs qui sont morts pour la défense de vos libertés, écoutez la voix de la démocratie. Un seul principe peut sauver la France et la société vieillie et chancelante!

Ce principe, c'est le socialisme!  
 Eh bien! qui le représente?  
 Ce n'est ni Cavaignac, le bombardeur, ni Bonaparte, le don Quichotte.

M. Ledru-Rollin, qui fit battre le rappel le 16 avril, et qui ne prononça pas un seul mot en faveur des accusés du 15 mai, quoiqu'il fût alors membre de la commission exécutive.

Un seul homme le représente, ce principe sacré pour lequel le Christ fut crucifié, pour lequel tant d'autres martyrs sont morts! Cet homme est prisonnier depuis six mois au donjon de Vincennes!

Peuple n'écoute donc plus ces hommes payés par tous les partis ennemis de tes droits et de ta liberté. Tes amis, tes défenseurs, ont proclamé ton candidat; crois-en leur parole, crois-en leur dévouement, et donne, le 10 décembre une preuve de ton patriotisme. Oui, nous vous adjurons, vous tous travailleurs, vous tous habitants des campagnes, qui n'avez jusqu'à ce jour connu que la misère et les privations; inscrivez sur votre bulletin ce nom unique:

F.-V. RASPAIL!

Allons! plus d'hésitations; le jour de se montrer est venu; nos frères de Paris nous ont parlé par l'organe de leur comité central; répondons à leur appel, qu'il ne soit pas dit que les Lyonnais ont fait défaut à la cause démocratique. Union! union! union! et si nous n'avons pas la majorité, au moins obtiendrons-nous une imposante minorité à notre ami F.-V. RASPAIL!

Courage, citoyens! Il est des défaites qui valent des victoires, et celle de demain sera de ce nombre. Il faut qu'on sache que nous sommes réellement un parti, que nous existons; et pour cela, arborons franchement notre drapeau. Point d'attermoisements; point de conciliations, point de demi-mesures; les principes périssent du jour où on y porte la moindre atteinte par d'imprudentes concessions.

La Majorité absolue.

Les citoyens doivent bien se pénétrer de ce qu'on entend par la majorité absolue, exigée pour l'élection du président. Cela signifie que pour être élu, le candidat doit réunir la moitié plus une des voix des votants; en d'autres termes, l'élection n'est valable qu'autant que le candidat réunit à lui seul plus de voix que tous les autres ensemble.

C'est donc une erreur grossière de croire que, pour empêcher l'élection de Louis Bonaparte, on soit obligé de voter pour celui de ses compétiteurs qui offre le plus de chances. Non, tous les votes qui ne sont pas en faveur du candidat impérial sont contre lui; et pourvu que toutes les voix données à Cavaignac, à Ledru-Rollin, à Raspail et à tous les autres, présentent un total plus élevé que celles obtenues par le prince, l'élection est nulle.

Les républicains sincères sont donc parfaitement à l'aise et peuvent en toute sécurité voter chacun pour l'homme de leurs sympathies. Le principal est de ne pas accorder sa voix au candidat des monarchiens, des bleus, des blancs, du clergé, des vieilles perruques, des ambitions déçues, des intrigants, des Russes et des Anglais; et comme les vrais démocrates sont opposés au principe de la présidence, ils feront bien de s'arranger de manière à ce que personne ne soit élu et de montrer, par un éparpillement bien raisonné de leurs voix, que la

France possède plus d'un homme de mérite et que nous n'en sommes pas réduits, ainsi qu'on ne cesse de le répéter, à nous jeter dans les bras des royalistes, parce que notre parti manque d'hommes sérieux.

Que les républicains modérés votent donc pour Cavaignac, les montagnards pour Ledru-Rollin, les socialistes pour Raspail, et les poètes pour Lamartine; si tous ces candidats réunis obtiennent un chiffre de voix supérieur à celui de l'empereur-président; le but est atteint et la République est sauvée, dans ce sens que le principe sort vainqueur de l'épreuve du suffrage universel.

Le 10 décembre.

Il ne faut pas se le dissimuler, cette journée est décisive pour l'avenir de notre jeune République; d'une part, c'est le retour aux vieilles traditions du passé en brisant sans pitié tous sentiments généreux de progrès et d'émancipation qui, pour se faire jour, ont sacrifié déjà tant de victimes aux minotures affamées, vampires insatiables de chaque révolution.

D'autre part, c'est le triomphe des satisfaits, recevant un nouveau bill d'indemnité, accordé à l'usure, au monopole, au privilège, au vol, au scandale, à l'immoralité cupide et insatiable des ventrus et repos de la paix à tout prix, caméléons politiques, représentant depuis février la République honnête.

Ainsi, dans l'un et l'autre cas, un pareil résultat serait un crime de lèse-humanité, la négation du principe libéral et fraternel, une conduite insensée et coupable qu'un demi-siècle d'esclavage et d'oppression ne saurait racheter aux yeux de Dieu et du monde indignés, à juste titre, d'une si lâche indifférence.

Eh bien! que devons-nous faire? Dans cette grave circonstance, nous devons tout sacrifier au principe, c'est l'ancre de salut qui seul peut nous sauver; un homme jeté au milieu de nous par cette providence qui, quoiqu'on en dise, veille encore sur la destinée des peuples; un homme honnête, humain, généreux représente ce principe d'honnêteté, d'humanité et de générosité que nous poursuivons dans l'œuvre sociale, dont il est, lui, le plus fidèle interprète, comme la plus noble victime.

A l'œuvre donc, citoyens dignes de ce nom; du courage, de la résolution dans l'accomplissement de ce saint et généreux devoir, car ici, ce n'est point un parti, une coterie que nous soutenons et que nous désirons voir triompher; non, c'est un principe sacré, c'est la liberté contre l'esclavage, c'est la vérité contre le mensonge, c'est la lumière que nous voulons substituer aux ténèbres de l'erreur, c'est l'harmonie de Dieu que nous appelons sur cette terre de misères, de paupérisme et d'avilissement; enfin, qu'on le sache bien, c'est pour l'humanité entière, si longtemps exploitée, avilie et méprisée que nous devons serrer nos rangs et voter avec ensemble.

Ainsi, le dix décembre nous verra sur la brèche tous, amis de l'humanité, du progrès, de la liberté consacrés par la République, tous enfin d'une voix unanime et patriotique, nous proclamerons le nom cher à la démocratie, du martyr de notre cause, du véritable ami du peuple de la ville et de la campagne, du vénérable prisonnier de Vincennes.

F. V. RASPAIL.

La main-morte

C'est au cœur des républicains travailleurs que nous faisons un dernier appel, et non à leur main, qui n'est qu'une machine à écrire, à plier, à transporter un bulletin. Cette main est morte d'ailleurs au travail depuis longtemps, grâce à la nouvelle féodalité de l'industrie, à l'impitoyable aristocratie du capital, qui semblent avoir exhumé et remis en vigueur les anciens droits des seigneurs suzerains, de ces oppresseurs du peuple, de ces tyrans du pauvre qui disaient à leur esclave:

«Voilà des fers pour toi, pour ta postérité; courbes la tête sous le joug que j'impose à ta faiblesse; je sais qu'au guide intérieur te dirige; mais je te défends de penser et de sentir. Je connais la noblesse de ton origine; mais, au nom de l'orgueil, je te dégrade. Je n'ignore point que tu es libre par essence; mais au nom de la force, je t'asservis!»

«Va, arrose cette terre de tes sueurs, mon mépris sera la récompense de tes travaux; fais-moi vivre au sein de la volupté, je te ferai mourir au sein de la peine et de l'avilissement; et lorsque ton corps épuisé descendra dans la poussière, on m'apportera ta main sanglante, pour qu'elle serve de trophée à ma puissance!»

Voilà en quel terme un prêtre Franc-Comtois, l'abbé Dumonts, flétrissait en 1780, l'ancienne féodalité qui existait encore. Et qu'importe, aujourd'hui que cette main ne soit pas coupée après la mort, si pendant la vie elle ne peut faire vivre l'homme à qui elle a été donnée pour cet objet. Qu'importe si cette main est sans cesse réduite à s'étendre honteusement pour recevoir l'aumône, ou à s'armer pour recevoir la mort. Si cette main vivante est comme morte et n'est plus qu'un instrument de misère ou de crime, au gré de la malveillance des capitalistes et des monarchistes. La main est destinée à un plus noble usage; et voyez par quelle étrange coïncidence cette main obéissante, ce symbole de l'œuvre est appelé cette fois encore à concourir au grand œuvre qui doit décider de son sort, en inscrivant tel ou tel nom sur le bulletin présidentiel.

Question d'occupation, question de vie et de mort, tranchée sans appel dans un seul mot.

Avec Napoléon ou Cavaignac, point de droit au travail ! La main de justice seule sera occupée à préparer des menottes et des chaînes, à frapper avec le bâton de constable, ou la hache de Clovis; la barbare hachette qui coupait la main des prisonniers de guerre, afin qu'ils ne puissent plus combattre, et celle des serfs quand ils ne pouvaient plus servir.

Ces temps sont loin de nous, il est vrai, mais il importe de n'y jamais revenir, et pour cela, il faut marcher droit devant nous, marcher droit à l'homme qui peut nous en préserver, et mettre à néant toutes les contre-révolutions. Il faut y marcher pacifiquement, sans rien révolutionner avec son nom écrit sur un bulletin.

Quoiqu'il y ait à choisir, Dieu merci, il faut donner la préférence à ce nom, parce que celui qui le porte saura justifier cette préférence en nous rendant en bloc tout le bien qu'il n'a pu nous faire en détail pendant l'interdiction de son mandat. Cette interdiction a plus que jamais sa portée et sa valeur, c'est une indication toute providentielle, une réserve de la démocratie, un drapeau sauvé !

Rallions-nous donc autour de lui sans remarquer ceux qui arrivent les premiers, mais en échangeant seulement avec eux le signe fraternel, la pression amicale de cette main qui n'est pas morte et qui reçoit son sang d'un cœur généreux !

Raspail est l'espoir du peuple, et notre présence, nos convictions nous disent qu'il ne trompera pas cet espoir. Il ne s'est point égaré dans les débats parlementaires ni engagé dans la route ténébreuse de la politique de nos gouvernants; son âme républicaine s'est retournée dans les fers. Nouveau Mucius-Scévola, il mettrait sa main au feu pour la sainte cause de la liberté, et briguerait l'honneur d'être le premier des trois cents... des trois cent mille, cette foi, qui jurent de se dévouer à l'affranchissement du pays.

Ne faut-il pas qu'il y en ait un qui passe le premier dans ce défilé étroit où nous ont conduit neuf mois de perfidies?... Nous adjugeons de grand cœur le second rang à notre éloquent tribun; mais il est de toute justice de donner la place d'honneur à celui qui a eu la moindre part d'honneurs, d'offrir la meilleure place dans la République à celui qui a toujours eu la plus mauvaise sous toutes les royautés !

Que nos oreilles se ferment aux perfides conseils; que notre cœur s'inspire d'en haut, que notre main travailleuse écrive le nom de celui qui doit assurer le droit au travail; qu'elle écrive ce nom libéral, sans peine de se dessécher dans l'oisiveté pendant sa vie, et peut-être, qui sait, d'être coupée comme autrefois après sa mort !

### Les Politiques.

Dans un précédent article, intitulé, *Les hommes du vieux monde*, nous avons établi qu'à chaque époque historique de l'humanité la génération se partage en deux parts : les hommes du *statu quo* et du privilège, qui s'opposent de toute leur force à la marche du progrès, et les hommes de foi qui, portant leurs regards vers l'avenir, aspirent à un meilleur état social, à une plus équitable distribution de la justice.

Nous n'avons pu, dans cet article, qu'indiquer à grands traits les principes des hommes du passé, les idées qu'ils s'efforcent d'opposer aux hommes du progrès. Nous allons examiner avec plus de détail le protocole des réactionnaires afin que le peuple sache où sont ses ennemis et où sont ses vrais amis.

Les hommes du passé, les réactionnaires, les bornes ou les satisfaits, comme il vous plaira de les nommer, peuvent se ranger sous les quatre dénominations suivantes : les *politiques*, les *ambitieux*; les *niais* et les *dupes*. Parlons d'abord des politiques.

Le vulgaire, dans sa simplicité, se forme des idées gigantesques à l'occasion des politiques. Pour lui, ce sont des penseurs profonds, des hommes d'état du plus haut mérite, des diplomates à la plus longue vue, des gens sans lesquels la machine politique ne ferait pas un tour. Erreur, trois fois erreur ! Le vulgaire se trompe sur les politiques au moins autant qu'il est trompé par eux.

Les politiques ne sont point des hommes profonds; toute leur science consiste à n'avoir aucune idée fixe, aucun principe, aucune conviction, et de flotter perpétuellement au gré de leur égoïsme, ainsi qu'à la volonté de qui veut acheter leurs consciences. Ce ne sont point des hommes d'Etat; ils sont incapables de résoudre aucune question sociale, ils sont impuissants à conjurer le moindre orage politique, ils sont dépourvus de tout système, de tout plan propre à opérer la réforme du corps social qui, sous leurs mains d'aveugles, s'en va chaque jour se dissolvant et s'affaiblissant, ainsi qu'un malade livré à la vaine science d'un empirique. Ce ne sont pas davantage des diplomates; leur diplomatie consiste à ruser, à tromper, à tricher, à mentir, à duper avec tout l'aplomb d'un escroc ou d'un grec de salon.

Qu'est-ce donc qu'un politique? Un politique est un homme sans foi, sans conviction, sans principes, sans amour du peuple, sans pitié pour le malheur, sans patriotisme, sans cœur ! Un politique est l'homme qui vend son serment à tous les pouvoirs, qui change d'opinion quand le budget qui l'engraisse change de maître; un politique est l'homme dont la bête foie se résume en ces mots : La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée ! ou bien, enrichissez-vous ! c'est-à-dire, faites fi de l'honneur, de la probité, de la loyauté; gagnez de l'or ! n'importe par quel moyen, n'importe par quelle voie ! Un politique est l'homme qui vit de mensonge, qui débite le mensonge, qui compose ses discours sur le mensonge, dont tous les actes, toutes les paroles, toutes les promesses, tous les engagements sont autant de mensonges.

Il y a eu des politiques à toutes les époques, parce qu'à toutes les époques il y a eu un pouvoir à courtiser, un peuple à tromper et à exploiter, et des passions à assouvir. Plébeus, servant tour-à-tour César, Pompée, Antoine et Auguste, était un politique. Les séides et les adulateurs de tous les rois ont été des politiques. Talleyrand et son ridicule imitateur Thiers, sont les deux politiques modèles de notre temps. La Révolution de Février a eu le malheur de se trouver en face de deux écueils des plus dangereux : celui des ambitieux et celui des politiques. Les premiers l'ont encaissée de leurs serres comme le vautour enlace une proie qu'il convoite depuis longtemps; les seconds l'ont minée sourdement et l'ont dépouillée peu à peu des conquêtes qu'elle avait faites sur le passé. Le droit au travail, la liberté de la presse, la liberté de réunion et d'association ont

été livrés aux exigences des politiques de la rue de Poitiers. Ces hommes impuissants, ces coureurs de bourse et d'agio, ces empiriques funestes qui mènent la France à sa ruine, sont redevenus, par la lâcheté de nos gouvernants, les oracles du jour et les sauveurs inévitables de la fortune publique. Ils ont tué, par leurs mensonges, par leurs calomnies, par leurs intrigues, toutes les améliorations que la Révolution portait en germe : crédit agricole, crédit industriel, réduction des emplois et des traitements, abolition de l'impôt sur le sel, suppression des octrois, élection des magistrats par le peuple, tout cela et bien d'autres choses a été sacrifié pour complaire aux politiques du parti Thiers.

Qu'ils triomphent donc de leur victoire, ces habiles sophistes ! qu'ils continuent à entraver le pouvoir vers sa ruine et la France vers la banqueroute ! Le peuple a les yeux sur leurs menées souterraines ; et les souteneurs des gens d'agio, de coulisses, de tripotages et d'usure, auront, plus prochainement qu'ils ne pensent, à rendre compte à la France et au peuple des conséquences funestes de leur politique ambiguë, de leurs conseils perfides et de leurs coupables menées !

### Une Bataille.

Oui, c'est une bataille que la réaction nous prépare pour un avenir peut-être fort prochain. Il est impossible de fermer les yeux à la lumière et de ne pas voir que la contre-révolution n'attend que l'occasion favorable de frapper en France un grand coup comme ceux du misérable Ferdinand d'Autriche, du lâche Bourbon de Naples et de l'imbécile roi de Prusse.

De toutes parts, à Paris, et presque publiquement ; des préparatifs se font parmi les royalistes dans l'éventualité d'une bataille. Il est peu de maison bourgeoise qui ne regorge d'armes et de munitions.

La haine de la République éclate dans toutes les actions, dans toutes les paroles des misérables dont elle a froissé les intérêts et déjoué les petits calculs. Tout la révèle, cette rage dont nous parlons, les grandes et les petites choses. Au théâtre, c'est la République qu'on bat sur le dos du socialisme, et les vaincus de Février viennent outrager de leurs rires indécents, ce qu'ils n'osent pas encore attaquer ouvertement.

Les journaux royalistes ne prennent pas davantage la peine de dissimuler leurs espérances et leurs insultes, passent par dessus les insurgés de juin pour atteindre les vainqueurs de Février. Cavaignac lui-même, Cavaignac que nous avons dû abandonner à cause de ses concessions au royalisme, Cavaignac n'est que le plastron de la République, contre laquelle sont dirigées toutes les insultes des misérables qu'elle a épargnés.

Il ne faut donc pas se le dissimuler, une bataille est proche, elle est inévitable. L'élection de Louis Bonaparte ou celle de Cavaignac en seront le signal. Le succès de l'un ou de l'autre ne fera que changer les rôles, mais il ne reculera, ni n'empêchera le combat.

Tous les royalistes, les réactionnaires, prendront l'impérialisme pour drapeau. Ils seront unis ; ils auront un même but et un même mobile, le renversement de la République. Nous, au contraire, affaiblis par nos divisions, séparés en deux camps, lorsqu'un seul devrait nous réunir, pourrions-nous résister ? retrouverons-nous dans le sentiment d'un danger commun cette union qui nous fait défaut aujourd'hui ? Nous pouvons le désirer ardemment et l'espérer, mais l'incertitude nous est bien permise. Et pourtant, ce n'est pas nous autres qu'il faut accuser d'avoir amené cette situation. Ce n'est pas nous qui avons laissé la réaction se reconnaître et se rallier après la révolution de Février. Ce n'est pas nous qui avons prétendu rétablir dans la rue et dans les esprits un ordre parfait avant que l'œuvre révolutionnaire fût accomplie. Ce n'est pas nous qui avons laissé en place tous ces fonctionnaires corrompus de la monarchie, tous ces magistrats, ces payeurs, ces traitants, ces juges, tous ces hommes enfin qui s'étaient élevés par leur zèle monarchique, par leur servilité, par leur bassesse, qui s'étaient maintenus par leurs prévarications. Ce n'est pas nous qui avons tendu la main aux contre-révolutionnaires de Vienne, de Berlin, d'Italie, aux bourreaux de la démocratie, aux assassins des plus nobles défenseurs de la liberté.

Oui, la bataille aura lieu, elle sera sanglante ; ami, la victoire sera peut-être incertaine, et tout cela, parce que des hommes sans jugement et sans cœur, sans conviction, après avoir fait de la révolution un marche-pied à leur orgueil et à leur ambition, se sont déclarés satisfaits, et ont voulu enrayer le mouvement qui aurait pu les emporter.

Eh bien ! pour emprunter un mot fameux, disons aussi : Le sort en est jeté ! Si la bataille nous est livrée, nous l'accepterons ; si la réaction prétend ressaisir le pouvoir par la violence, nous le lui disputerons ; si les privilégiés prétendent garder leurs positions nous, les en expulserons ; si le royalisme se relève, nous l'écraserons ! Mais que ceux qui auront appelé ces malheurs sur notre pays ne s'en prennent qu'à eux-mêmes des conséquences de leurs criminelles tentations. La guerre sera rude sans doute ; nul ne peut dire ni quand, ni comment elle finira. C'est en vain que les contre-révolutionnaires espèrent s'assurer la victoire par la violence des moyens. Quand ils massacraient, comme ils en ont l'intention, les prisonniers de Vincennes, la victoire ne leur en serait pas plus facile.

Le génie révolutionnaire, un moment comprimé, détourné d'ailleurs de son véritable chemin par des hommes plus présumptueux qu'habiles, le génie révolutionnaire déploiera de nouveaux ses ailes, le ressuscitera ces nobles phalanges qui ont écrasé les armées étrangères et les hordes vendéennes.

Mais cette victoire coûtera bien du sang et bien des larmes. Elle pourrait être achetée moins chère, si nos ennemis ne croyaient pas de leur intérêt de profiter des terreurs exagérées qu'ils ont su inspirer à beaucoup de braves gens, à l'endroit du socialisme et de la démocratie, pour amener une bataille. Ils se flattent d'une victoire facile. Ils verront ce que, dans tous les cas, elle leur coûtera et de quel prix ils paieront leur défaite, si c'est à la suite d'une lutte violente qu'elle est amenée. Mais quand bien même ces ligues pourraient passer sous les yeux de tous ces hommes qui ont la modération écrite sur leur drapeau et la violence gravée dans leurs cœurs, nous ne nous flatterions pas de les détourner de leurs horribles desseins.

Les cartouches se fabriquent dans le riche quartier de la Chaussée-d'Antin, elles se fabriquent au faubourg Saint-Germain ; la défiance et la peur sont habilement propagées par la sottise des uns et le calcul des autres. C'est une bataille que veut la réaction ; elle s'y prépare. Mais si vos paroles ne sont

pas perdues, nous et nos amis, nous serons prêts aussi ; et ce jour-là, bien des dissidences, bien des divisions s'effaceront.

### Mystification papale.

Le citoyen Cavaignac était à bout de ressources ; il ne savait plus, comme on dit vulgairement, de quel bois faire flèche, lorsqu'est survenue à point la grande émotion romaine, qui, grâce à l'ambitieuse vanité du citoyen Bonaparte, prince de Canino, et de son cousin Borghèse, la niaiserie de notre ambassadeur, le citoyen d'Harcourt, s'est terminée par le départ du pape.

Le citoyen d'Harcourt, il faut en convenir, jouait beaucoup mieux le rôle de la chambre de Charles X que celui d'ambassadeur d'une république. Mais, en vérité, aussi, dans quel personnel le citoyen Lamartine avait-il été chercher son monde ; et devait-on s'attendre qu'après Février, le titre de gentilhomme de la chambre de Charles X et de pair de France serait une recommandation auprès des premiers ministres nés de la Révolution.

Quoi qu'il en soit, dès son arrivée à Rome, le citoyen d'Harcourt eut des susceptibilités aristocratiques, et, d'accord avec l'ex-ministre Guizot, comme lui transfuge de tous les partis, le comte Rossi, il ourdit l'intrigue qui renversa Mamiani et porta au pouvoir l'ex-ambassadeur de France.

Les jésuites et tous les monarchistes applaudirent, c'était le triomphe des idées rétrogrades ; mais ce triomphe a été court. Le pape a perdu son pouvoir temporel atteint du coup de poignard qui a frappé le comte Rossi à la gorge.

Sa Sainteté restait invulnérable derrière le respect des populations pour le titre et la personne du Saint-Père. Mais un Bonaparte a voulu pouvoir usurper avec quelque facilité, il s'est posé en obstacle à tout rapprochement, et, grâce à lui et à ses sbires, qui ont si bien secondé la pusillanimité du citoyen d'Harcourt, le chef de l'Eglise a abandonné la chaire de saint Pierre. Il a quitté Rome flattant la présomptueuse confiance de notre ambassadeur, le berçant de la pensée qu'il mettrait sa personne et son autorité sous l'égide de la France, mais bien décidé à ne point se confier à un pays où les égarements des populations trompées peuvent rendre si faciles à un autre Bonaparte les tentatives d'usurpation.

Dans sa confiante vanité, le citoyen Cavaignac a cru à cette bienveillance du sort qui lui apportait ainsi du même coup tout l'appui et toute la faveur morale du clergé, ministres, évêques, hauts dignitaires, tout a été mis en mouvement ; ne fallait-il pas produire un grand effet sur les populations ? amener la béatification du nom de Cavaignac ? Mais le grand personnage a manqué à la représentation du drame auquel il ne resterait que le rôle de mystifié et de niais pour le chef du pouvoir exécutif, et aussi pour tout le monde une preuve nouvelle et incontestable que les Bonaparte rêvent la restauration à leur profit des trônes et de la puissance impériale. Du même coup, en se réfugiant à Gaëte, le pape a frappé la candidature de Louis Bonaparte et de Cavaignac. Aussi, voit-on les hommes honorables qui avaient cru d'abord devoir s'abriter derrière le nom de Cavaignac comme élément d'ordre pour la bourgeoisie, se reporter unanimement sur Lamartine, et grand nombre de ceux qui avaient adopté Louis Bonaparte, revenir à Raspail, seul candidat vrai et franchement populaire.

Parmi les conseils généraux dont les journaux des départements nous apportent les comptes-rendus, nul n'est entré plus franchement dans la voie démocratique que celui de Loir-et-Cher. Sur le rapport de l'un des représentants de ce département, tout à la fois conseiller, six lits ont été créés pour les invalides de la campagne ; c'est là une bonne et excellente chose. En outre, et sur le rapport du même conseiller, trois bourses gratuites ont été créées au collège de Vendôme, de Blois, de Ramorantin ; bourses consacrées à des fils d'ouvriers, et six demi-bourses consacrées au petit commerce et aux artisans. En outre, le citoyen Germain-Sarrut a, dans son rapport, proposé d'ouvrir un crédit de 600 fr. pour subvenir au vestiaire des lauréats nécessiteux, et le conseil a admis aussi cette proposition.

Voilà, nous le répétons avec le *Courrier de Loir-et-Cher*, une session qui n'aura pas été sans résultat pour les ouvriers et pour les pauvres ; ce sont là des initiatives auxquelles la presse démocratique doit donner un puissant encouragement. La presse ne faillit point à son mandat.

### Cri de Guerre.

La Presse commence à comprendre aujourd'hui que les infamies qu'elle s'est crue obligée de recueillir, loin de servir la candidature qu'elle patronne honteusement et de nuire à celle du général Cavaignac, dont le plus grand mérite est d'avoir amené contre lui les organes les plus suspects de la publicité politique, se prend à supporter les chances d'élection des deux candidats les plus apparents.

Si n'étant pas nommé directement, Louis Bonaparte a plus de voix que son concurrent, il faudra que l'Assemblée le prenne, bien que la majorité des électeurs n'aient pas voté pour lui ; à nombre égal de voix, c'est encore Louis Bonaparte qu'il faudra prendre, autrement, dit-elle, tout est à craindre ! Est-ce bien significatif ?

Croire que les électeurs de Louis Bonaparte consentiraient à changer une victoire relative en défaite absolue, ce serait étrangement s'abuser. Ainsi, c'est une bataille que la Presse, ce fidèle écho des rancunes ambitieuses de son rédacteur en chef, nous annonce, dans le cas où l'Assemblée ne ferait pas ce que la constitution lui donne le droit de faire.

Nous aimons les positions nettes et franchement dessinées, et cette franchise nous convient, car elle nous indique les dangers qui peuvent nous attendre dans le cas de nomination du Bonaparte, dont les souteneurs considèrent le 24 Février comme une impasse. Mais ce n'est pas tout, nous lisons encore dans cette feuille qu'il n'y a ni crédit ni recette quand le canon tonne, quand les bombes éclatent, quand la nation se partage et qu'une moitié tire sur l'autre, Or, de l'aveu même de la Presse, la proclamation de Bonaparte peut elle être un gage de sécurité, de bien-être, d'amélioration, de travail, puisqu'elle proclame la révolte et l'insurrection en vue de la probabilité d'un échec ? Evidemment non, et voilà pourquoi indépendamment du peu de confiance que nous inspire le candidat bonapartiste. Nous ne nous sentons nulle disposition à nous courber devant l'inflexibilité arbitraire des soutiens de toutes les monarchies.

## Actes Officiels.

Paris, le 6 décembre 1848.

Circulaire du ministre Dufaure.

M. le préfet, il m'a été représenté par M. le ministre de la guerre, qu'en ce moment un certain nombre de troupes sont en voyage pour changer de garnison ; que, d'autre part, des militaires, appartenant à la classe qui doit bientôt être libérée et autorisés à rentrer dans leurs foyers, voyagent isolément avec feuille de route ; que d'autres militaires voyagent également, avec feuille de route, pour rejoindre leurs corps, soit par suite de permutation, soit à la sortie des hôpitaux, et qu'il serait juste de les autoriser à voter pour l'élection du président de la République dans les chefs-lieux de canton ou de section où ils se trouveront de passage le 10 ou le 11 décembre.

Cette demande m'a paru devoir être accueillie. En effet, il résulte des termes de la loi du 21 avril 1832 (art. 2) et de l'instruction du 8 mars dernier (art. 4) que tous les hommes qui font partie de l'armée sont français et jouissent des droits civils et politiques, pourvu qu'ils aient 21 ans accomplis. Ainsi, il suffit que leur qualité de militaire, âgé de 21 ans au moins, soit constatée pour établir leur capacité électorale. Il n'en est pas d'eux comme des autres citoyens en voyage, qui, se trouvant hors de leur résidence, pourraient, s'ils étaient admis à voter, exercer un droit, dont l'autorité, chargée de dresser les listes électorales n'aurait pas été à portée de vérifier la possession.

Je pense donc, M. le préfet, que les militaires dont il a été fait mention ci-dessus peuvent, sur le vu du contrôle du corps en marche dont il font partie, ou de leur feuille de route, s'ils voyagent isolément, être admis à voter, par le bureau de l'assemblée électorale du canton ou de la circonscription sectionnaire.

A l'égard des militaires venant de rentrer dans leur famille et qui n'auraient pas été inscrits sur la liste des électeurs de la commune, il y a lieu, par les mêmes motifs, et à plus forte raison de les admettre à voter comme s'ils étaient en passage.

Je vous invite, M. le préfet, à donner des instructions dans ce sens à MM. les présidents des assemblées électorales. M. le ministre de la guerre en a, de son côté, adressé de semblables aux généraux commandants de division militaire et de département.

Recevez, M. le Préfet, l'assurance de ma considération très distinguée,  
Signé : DUFAYRE.

### CONSEIL CENTRAL ÉLECTORAL DES RÉPUBLICAINS DÉMOCRATES SOCIALISTES.

Paris, le 6 décembre 1848.

Citoyens,

Nous vous adressons la copie d'une lettre que nous venons de recevoir de votre ville ; nous vous envoyons aussi la réponse que nous venons d'y faire.

Nous pensons que vous trouverez utile de faire insérer ces deux pièces dans le *Peuple Souverain*.

Pourrez-vous nous déchiffrer ? L'heure nous presse.

Salut et fraternité. Pour le comité :  
A. TAVERNIER.

### COMITÉ DES RÉPUBLICAINS DÉMOCRATES DU RHÔNE.

Rue Limace, 3.

Lyon, le 4 décembre 1848.

Citoyen,

Le comité électoral central des républicains démocrates du Rhône a adopté, pour candidat définitif à la présidence de la République, le citoyen Ledru-Rollin.

Cette décision a été prise par 44 voix, contre 35 données à Raspail. Aux dernières élections, nous avons tous voté avec enthousiasme pour Raspail, ce dernier vote indique assez la couleur de notre comité et l'abnégation patriotique que nous avons faite de notre première sympathie ; la raison cette fois a vaincu le cœur. Nous venons aujourd'hui vous prier d'user de votre légitime influence pour obtenir le désistement de Raspail. Ici on aime Ledru-Rollin, le drapeau vivant de notre belle révolution ; mais on idolâtre Raspail. Le comité des démocrates socialistes de notre ville, qui a beaucoup d'influence, ne s'est pas encore prononcé officiellement. Mais l'entraînement du peuple vers l'illustre martyr, le dispense cette fois de toute initiative en sa faveur.

Néanmoins, malgré les apparences, nous avons la certitude qu'au jour du scrutin, Ledru-Rollin aura dans Lyon et dans le département un nombre considérable de suffrages. Les nouvelles que nous recevons de la majorité des cantons sont toutes dans ce sens. Le comité des démocrates progressistes de Lyon donneront une majorité immense à Ledru-Rollin. Il vote définitivement ce soir.

Pour que la protestation en faveur de Raspail soit digne du vénérable défenseur du peuple ; il faut qu'elle soit nationale, unanime. Cette fois elle ne le serait pas et ressemblerait à un échec.

Nous préparons à Lyon une grande fête patriotique à l'occasion de son acquittement. Raspail, n'étant pas connu politique pratique, n'aura beaucoup de voix qu'à Paris, Lyon, Rouen et Limoges ; plus de vingt familles de provinces apprécient Ledru-Rollin qui en aura dans toutes les communes.

Un grand nombre de socialistes purs et des plus éclairés portent Ledru-Rollin ; nous n'aurons donc pas une manifestation socialiste vraie. N'avez-vous pas tous foulé aux pieds les tristes questions de personnes ? En présence de cette division dont tous les républicains s'affligent, beaucoup d'hommes qui aiment Ledru-Rollin, sans suffisamment détester Cavaignac, voteront pour ce dernier. Faisons donc une bonne foi preuve de discipline, et nous gagnerons beaucoup d'adhérents à notre sainte cause.

Nous avons vu des citoyens pleurer, en pensant que leur vote pour leur ami Raspail sera inutile. On n'ose pas le demander, mais on désire ardemment son désistement. Il est capable de ce nouvel acte de dévouement qui lui gagnera tous les cœurs. Dites-lui qu'il fasse ce noble sacrifice, sur la prière de Lyon ses chers enfants. Si vous obtenez ce désistement, non-seulement vous aurez bien mérité de la patrie, mais vous aurez placé le dernier fleuron à la couronne populaire du martyr.

Nous espérons, courrier par courrier, une réponse favorable.

Agrérez, etc. Pour le comité :  
Pour le président, JONN ; le secrétaire, Joseph LENTILLOX.

### CONSEIL GÉNÉRAL ÉLECTORAL DES RÉPUBLICAINS DÉMOCRATES ET SOCIALISTES.

Paris, le 6 décembre 1848.

Citoyen,

Les principes sont l'immuable point d'appui sur lequel doit porter le levier de la démocratie, que ce soit la notre point de départ, toujours le même, et nous aurons du moins un guide sûr qui ne nous permettra pas d'errer.

Dans la question d'un candidat à la présidence, il y a autre chose qu'une préférence de personnes, autre chose que la somme à faire des chances de succès de tel ou tel homme, il y a à décider dans quelle route le peuple veut s'engager pour l'avenir, quels principes il veut consacrer, quelle fin il veut atteindre, il faut en un mot poser le but.

Vous reconnaîtrez, citoyen, et nous n'avons pas à formuler ici une appréciation, mais simplement des faits à constater, vous reconnaîtrez qu'une protestation ainsi conçue dans un homme qui a déjà donné la mesure de ses forces, et dont les forces se sont trouvées au-dessous de la mission. On ne peut, et c'est le peuple qui parle ici, replacer le drapeau dans des mains qui déjà une fois l'ont laissé échapper ; au milieu de circonstances terribles le peuple a dû le recueillir sur sa poitrine sanglante, aujourd'hui il se confie, pour ainsi dire, à la garde d'un autre citoyen, se

réservant de le reporter ailleurs, si celui qui en ce moment le tient dans ses mains ne savait pas le conserver.

Ce n'est pas à dire que le peuple repousse, à tout jamais, celui qui n'aurait été que faible ; non, il lui garde encore de vives sympathies, mais c'est à celui qui a pu faiblir à apprécier le rôle que les faits accomplis lui ont crié, et à rendre à la cause, dans le champ qui lui reste ouvert, tous les services qu'il peut rendre.

Si nous sommes d'accord sur les principes, citoyens, et nous le sommes, nous ne saurions, sans inconséquence, nous diviser sur les hommes ; sachez donc rester fermes dans votre première résolution, en persévérant à porter le citoyen RASPAIL : que les deux capitales du socialisme, comme vous les avez si bien dénommées, restent unies ; que les frères d'une même famille, Lyonnais et Parisiens, inspirés des mêmes principes, animés des mêmes sentiments, s'entendent pour un même vote, car nous ne voudrions pas seulement en majorité, mais nous voudrions unanimes, et qu'il nous soit permis, frères Lyonnais, de garder l'espoir que nous le serons.

Agrérez, etc.

Pour le Conseil central,  
Le Secrétaire, PANDIGON.

L'impartialité nous fait un devoir d'ouvrir nos colonnes aux deux lettres suivantes que nous recevons du Comité électoral des républicains démocrates du Rhône (rue Limace, 3).

Lyon, le 8 décembre 1848.

Citoyen Rédacteur du *Peuple Souverain*,

Nous vous prions d'insérer dans votre plus prochain numéro, la lettre ci-dessous que nous adressons au journal le *Peuple*.

Citoyen Rédacteur,

Dans son numéro du mardi 5 décembre, le journal le *Peuple* a inséré une lettre datée de Lyon, signée GRINAND, président du comité Central, où l'expression la plus insultante se trouve à l'adresse des membres du comité des Républicains démocrates du Rhône.

Nous avons cru que la liberté politique était acquise sans risquer l'insulte.

Nous avons cru jusqu'à ce jour que les insinuations perfides, armes des lâches, devaient seulement être mises en usage par les ennemis de la République.

Nous ajoutons jusqu'à l'élection, un examen plus sévère de la lettre odieuse insérée dans le *Peuple*.

Nous nous réservons tous les moyens loyaux et honnêtes, nous inscrivons en faux dès ce jour contre les assertions qu'elle contient.

Nous comptons, citoyen rédacteur, sur votre impartialité pour l'insertion, dans votre plus prochain numéro, de la protestation ci-dessus. Agrérez l'assurance de nos salutations fraternelles.

Pour le comité,

Le président, CHAVENT, conseiller municipal ; les secrétaires, CAUTEL-BAUDET, Joseph LENTILLOX, conseiller d'arrondissement.

Lyon, le 8 décembre 1848.

Citoyen Rédacteur,

Voici notre réponse à la lettre signée Grinand et Ratel que contient votre numéro d'hier, l'impartialité vous fait un devoir de l'insérer de suite :

Ce n'est pas la première fois que le citoyen Grinand, de son autorité privée, sans doute, déverse l'insulte sur le comité électoral central des républicains démocrates du Rhône. Agit-il ainsi au nom des principes de fraternité qu'il prétendrait défendre ? Nous avons déjà parlé de l'outrageante lettre insérée dans le journal de Paris le *Peuple*, du 5 décembre, sur laquelle nous reviendrons en temps et lieu.

Ce qu'il importe aujourd'hui, c'est de protester enfin contre un système indigne d'honnêtes gens, système qui consiste à poursuivre à outrance, sans scrupule sur le choix des moyens, ceux qui ont cru d'une sage politique de se réunir à la majorité démocratique et sociale de la France.

On nous conteste le titre de Comité électoral central ; on nous accuse d'avoir voté ce titre... Mais de quel droit ce titre nous est-il contesté ? et à qui l'avons-nous voté ? Nous prions les citoyens Grinand et Ratel de prendre connaissance de la liste de nos correspondants, et ils pourront se convaincre que nous sommes un point central pour les citoyens qui sont en relations avec nous et qui veulent bien sympathiser avec nos principes. Nous ne vous permettrons pas de critiquer un autre comité qui prendrait ce titre, car il pourrait être parfaitement le centre de l'opinion qu'il représenterait.

2° Le nombre des membres du comité s'est accru de tous les citoyens présentés par des membres fondateurs et admis après enquête sérieuse sur leur dévouement à la République démocratique et sociale ; le plus grand nombre se compose d'ouvriers de toutes professions. Nous déplorons cette qualification de bourgeois, jetée imprudemment, quand toutes les classes aspirent à l'union sociale.

3° Notre vote sur la candidature de Ledru-Rollin à la présidence, est l'expression politique réfléchie, sérieuse et sincère de la majorité de notre comité. Au moment du vote, le comité se composait de 130 membres, tous convoqués par lettre particulière indiquant l'ordre du jour de la réunion ou avertis verbalement et par les journaux. Après une longue discussion, sur 74 membres présents, 41 se prononcèrent, au scrutin secret, pour LEDRU-ROLLIN et RASPAIL. Tout s'est passé légalement, et ce vote indique assez la couleur socialiste de notre comité. Depuis, nous avons reçu dix démissions ; donc, le comité se compose encore de 120 membres, au lieu de 41 dont parlent les citoyens Grinand et Ratel.

Si ce vote a pu blesser un certain nombre de membres fondateurs, nous le regrettons, mais nous n'y trouvons pas une excuse pour leur retraite et pour l'oubli d'engagement sacré. Leur démission, du reste devait être donnée avant et non après la décision, cela soit dit en passant ; de pareilles tendances conduisent au despotisme moral, à la tyrannie des consciences.

Nous réitérerons notre protestation contre toutes les manœuvres de ceux qui prétendent au rôle présomptueux de lion, au rôle important de directeur de la pensée populaire.

Agrérez, citoyen rédacteur, l'assurance de nos sentiments fraternels.

Pour le comité,

Le président, A. Chavent, conseiller municipal ; le secrétaire, J. Lentillox, conseiller d'arrondissement.

Lyon, le 8 décembre 1848.

Citoyen rédacteur,

Une rectification, s'il vous plaît, au procès-verbal de la séance de la Rotonde, inséré ce soir dans votre journal. En soutenant la candidature de Ledru-Rollin, j'ai expliqué que Raspail, admirablement connu comme orateur et apôtre dévoué de l'humanité, n'avait pas fait ses preuves comme administrateur, comme politique-pratique.

Et j'ai ajouté que je ne voterai pas pour lui cette fois, parce que je ne voulais pas contribuer à une manifestation inutile et contraire même aux véritables intérêts de la République.

C'est pour cela que je me suis attaché surtout à démontrer qu'il s'agissait d'un fait dans le vote de la présidence, et qu'on ne pouvait pas être accusé de ternir la pureté de ses principes, en votant pour un socialiste moins avancé que notre ami Raspail.

Agrérez, citoyen rédacteur, l'assurance de mes sentiments fraternels,  
Joseph LENTILLOX.

### CONSEIL MUNICIPAL DE LA CROIX-ROUSSE.

Séance du 30 septembre 1848.

Présidence du citoyen REJANIN, adjoint, remplissant les fonctions de maire provisoire

La séance est ouverte à onze heures et demie.  
Les membres présents sont les citoyens Rejanin, Barmont, Bernard-Barret, Bourrat, Vidier, Gros, Rey, Lambert, Audenis, Garin, Millet,

Vasserat, Naudé, Pine, Guillermain, Ogier et Vallier.

Le citoyen Bresson se fait excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Le citoyen maire apprend au conseil le refus de l'administration de la caisse des dépôts et consignations, de prêter à la commune.

Le citoyen maire donne lecture de la lettre du citoyen préfet, qui autorise la réunion extraordinaire du conseil.

On procède à la nomination d'un secrétaire pour la session extraordinaire.

Le citoyen Vallier, ayant réuni la majorité des suffrages, est nommé secrétaire.

Le citoyen maire annonce au conseil que la commune n'aura pas à sa charge la somme de 40 fr., votée à une pauvre mère de famille, attendu que le citoyen préfet lui a procuré les moyens de retourner au lieu de sa naissance.

L'ordre du jour appelle le rapport de la commission chargée d'examiner l'affaire Randin.

Le conseil, après avoir entendu les citoyens Barmont, Thevenou, Revol, Guillermain et Bernard-Barret, ajourne à la prochaine séance.

Le citoyen Ogier, membre de la commission des travaux à exécuter le long du cours d'Herbouville, espère que les propriétaires de ce quartier feront tous les frais nécessaires, mais il ajoute que la commission a encore plusieurs démarches à faire, dont il fera connaître le résultat.

Le conseil ajourne jusque-là.

Le citoyen maire donne connaissance du cahier des charges de l'affermage de onze échoppes de rissoleurs de marrons.

Le citoyen Ogier voudrait que la construction des échoppes fut mieux soignée que par le passé, d'une forme élégante et peintes en dehors.

L'administration prend l'engagement de faire tous ses efforts pour faire comprendre aux adjudicataires l'utilité de cette réforme.

Le conseil approuve les conditions stipulées dans le cahier des charges et nomme les citoyens Gros (Jean-Baptiste) et Rey pour assister le maire à l'adjudication.

Le citoyen maire ouvre la discussion sur les écoles communales et fait à ce sujet les communications suivantes :

1° Un rapport du citoyen Hoffet, vice-président du comité local d'instruction primaire, concluant à l'augmentation d'une troisième classe à l'école dirigée par le citoyen Chapis, et d'une seconde à celle dirigée par la citoyenne Stumpf.

2° D'une lettre du citoyen Chapis par laquelle il demande l'extension de son école, attendu l'exiguïté du local où 200 élèves inscrits ne peuvent entrer.

3° D'une lettre du citoyen Peronnet, instituteur, par laquelle il engage le conseil à étendre le cercle de l'enseignement mutuel et demande la direction d'une école communale.

4° D'une lettre du citoyen Vauchez, instituteur, par laquelle il demande la direction d'une école mutuelle.

Sur les observations du citoyen Ogier, relatives aux deux systèmes d'enseignement, mutuel et des frères.

Une longue et vive discussion s'engage.

Le citoyen Ogier, réclame au nom de la liberté d'enseignement et du respect dû à toutes les opinions que les frères des écoles chrétiennes soient maintenus en concurrence avec celles laïques ; pour que tous les pères de familles puissent conserver la liberté de choisir les modes d'enseignement qu'il croient les plus convenables à l'éducation de leurs enfants.

Les citoyens Bernard Barret et Guillermain combattent la liberté d'enseignement et prétendent que des pères de famille soumis aux seules lois civiles sont bien plus aptes à faire l'éducation des enfants que des célibataires soumis aveuglément à des lois différentes.

Qu'en outre l'éducation ne doit pas appartenir à un ordre religieux qui reçoit son mot d'ordre de Rome, mais à des citoyens français qui auraient à cœur d'inculquer aux enfants les principes républicains qui doivent régénérer la société.

Le conseil, sur la demande de plusieurs membres, maintient sa décision relative à la substitution des écoles des frères et des sœurs par le système d'enseignement mutuel sous une direction laïque.

Et renvoie les demandes Hoffet, Chapis, Peronnet et Vauchez à la prochaine séance.

La réunion du comité des finances est fixée à lundi à trois heures.

Et celle de la commission des écoles communales à mardi à midi.

Ainsi fait et clos, les jours, mois et ans que dessus.

## Chronique locale.

Les citoyens qui désirent se procurer des bulletins du nom de R.-V. RASPAIL, peuvent se présenter rue Gadagne, 6, et au bureau du *Peuple Souverain*, place des Célestins, 3.

— L'Union Nationale assurait dans un de ses derniers numéros, que l'on avait vu au-dessus de Fourvières un nuage de feu au milieu duquel on distinguait parfaitement un chiffre et une lettre.

Pour compléter ses renseignements, l'Union Nationale aurait dû ajouter que ce chiffre était un V et la lettre H. Ah ! si l'Union osait conseiller aux électeurs d'inscrire la lettre et le chiffre sur leurs bulletins ! Mais cela viendra... peut-être.

— Sont invités expressément les membres de chaque bureau de canton ou section, et les bureaux des délégués au chef-lieu de département, à dresser un double procès-verbal des opérations de dépouillement et de recensement pour l'élection du président de la République ; c'est le seul moyen de prévenir les conséquences d'accidents qui pourraient survenir dans le transport des pièces.

— Une agitation assez vive a régné ces jours derniers à la Croix-Rousse, par suite de la reconstruction du mur d'enceinte. Quelques jeunes gens ont mis le feu à différents matériaux et aux échafaudages des maçons. Un bataillon de ligne est resté tout le jour sur les lieux, et dans l'après-midi, un escadron de dragons a fait quelques patrouilles. Le citoyen Rejanin, maire de la Croix-Rousse, a fait afficher la proclamation suivante :

« Citoyens,  
« L'administration municipale, vivement préoccupée de l'agitation produite à propos de la reconstruction des bastions, s'est rendue auprès de l'autorité supérieure et lui a fait part de vos inquiétudes.

« Elle a obtenu l'assurance que ses réclamations seraient immédiatement transmises au gouvernement.

« Espérez et restez calmes. »  
« Ces quelques lignes ont produit le plus excellent effet ; l'ordre n'a pas été troublé, et hier au soir il ne restait plus sur la place de la Croix-Rousse que quelques groupes tout-à-fait inoffensifs. Les troupes s'étaient retirées à la tombée de la nuit.

Nous avons donné hier le texte de la pétition qui se signe à ce sujet.

— Nous avons raconté hier par quels actes de brutalité s'est signalé le groupe bonapartiste qui s'efforce de prendre des suffrages au collet sur nos places publiques.

Nous avons à enregistrer aujourd'hui un acte de mauvaise foi,

digne pendant des procédés de ces honnêtes citoyens.

Ils ont dit à haute voix dans plusieurs cafés de notre ville et à la bourse que le général Gemeau votera pour Louis Bonaparte, et que des sous-officiers font, en son nom, de la propagande dans les régiments en faveur du candidat princier à la présidence de la République.

Nous sommes autorisés à démentir ces bruits de la manière la plus formelle.

Ils sont faux et calomnieux.

Ils sont faux en ce qui concerne l'opinion personnelle du général Gemeau.

Ils sont calomnieux en ce qui concerne les démarches qu'il aurait autorisées.

Nous sommes convaincus que les soldats ont une intelligence trop juste des besoins de la France pour se laisser prendre aux intrigues du parti royaliste qui porte Louis Bonaparte.

(Censeur).

— Deux projets importants, relatifs à l'exécution des travaux du chemin de fer de Paris à Lyon, dans la traversée des communes de *Vaise*, *St-Rambert* et *Collonges*, viennent d'être soumis, par M. le préfet du Rhône, à l'approbation de l'administration supérieure.

D'ici à peu de jours, les travaux projetés, dont la dépense totale est évaluée à 920,000 francs, feront l'objet d'une adjudication publique, à laquelle les associations d'ouvriers seront appelées à concourir.

### Spectacles du 9 décembre.

GRAND-THÉÂTRE. — Relâche.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS. — *Tiridate*, v.; *Horace et Caroline*, v.; *la Marraine*, v.; *Jeanne Mathieu*, v.

COLISÉE. — Relâche. — Demain, représentation extraordinaire.

Lyon, le 5 novembre 1848.

Citoyen Rédacteur,

Nos modernes seigneurs féodaux de l'industrie et de l'agriculture cherchent à exercer leur influence à l'occasion de la présidence, par le mensonge ou la menace. A la campagne, c'est le riche propriétaire qui aborde le petit propriétaire, et lui dit : Vote pour Cavaignac; ici, le légitimiste ou l'orléaniste qui vante les vertus du constable d'Angleterre, de l'ex-colonel de la garde bourgeoise de Thurgovie, ils vantent également la belle époque de l'Empire, les mêmes qui gratifiaient, en 1814 et 1815, Napoléon d'empereur, de brigand et de scélérat; que l'on lise plutôt les histoires de France écrites par les auteurs royalistes-bourbonniers.

Les manufacturiers, les fabricants, dans les villes, usent de la même stratégie politique envers l'acheteur et l'ouvrier. Quand les uns et les autres ne se laissent pas convaincre par la péroraison bourgeois, on cite le nom d'un représentant du peuple estimé, d'un général bien connu, comme recommandant l'une ou l'autre candidature, quoique ceux-ci n'aient ni écrit, ni dit mot en faveur du candidat recommandé. Si l'on ne peut encore réussir à ébranler la conviction de l'électeur, on envoie le prêteur ou le notaire qui a fait prêter, et c'est alors que l'on a trouvé le joint; vis-à-vis de l'ouvrier, on lui fait pressentir que s'il vote avec indépendance, il n'aura plus d'ouvrage; l'acheteur, s'il ne cède, quelques jours avant l'élection, on lui fait réclamer une facture arriérée ou un billet échu.

Telles sont les menées honteuses employées par les soi-disant hommes d'ordre, les bons pères de famille, les conservateurs de la propriété, ceux qui font aux pieds les droits de la plus grande famille: l'humanité, la plus précieuse des propriétés; celle de la conscience et de l'existence, et ils disent, quand tout va au mieux des intérêts de cette nouvelle aristocratie, car elle n'espère triompher que par l'anarchie en France, puis en Europe, tout va mal, parce que vous n'avez pas voulu nous écouter. Honte à vous! hommes d'intrigues et aux procédés infâmes, vous serez, malgré tout ce que vous pourrez faire, dans la confusion, car le jour approche où le peuple, comprenant ses vrais intérêts, unira ses efforts et triomphera de ses exploités par une régénération politique et sociale, et alors le suffrage universel sera une unité. L'association mettra un terme à tant de souffrances, mais pour atteindre ce but, que les amis du peuple et le peuple lui-même ne se laissent pas intimider et votent tous pour P.-V. RASPAIL.

Auguste M.

P.-S. Permettez que j'écrive un dernier mot dans votre journal avant le vote à la présidence de la République; depuis plusieurs jours des citoyens travailleurs me demandent s'il est vrai que P.-V. Raspail s'est désisté de sa candidature en faveur de Louis-Napoléon Bonaparte. celui-ci devant le prendre pour son premier ministre et le faire sortir de prison; bien que j'ai dissuadé ceux qui se sont adressés à moi, je crois qu'il est de mon devoir de publier que Raspail, l'ami du peuple, croirait faillir à l'honneur en acceptant, lui qui est républicain-socialiste sincère, des faveurs, des protections d'une *altesse* qui veut devenir *majesté*; cette calomnie est donc à joindre à tant d'autres. Il est aussi beaucoup de démocrates qui, par dépit et pour faire pièce à Cavaignac, se disposent à porter le prince, de concert avec les ennemis de la République; parce que, disent-ils, la guerre se fera entre eux, ils se laissent abuser; car si le *potentat futur* est élu président de la République, il se pourrait bien que Cavaignac devint le vice-président, et que plutôt de n'être rien, il accepta; sous Louis-Philippe, il a bien conquis tous ses grades. Qu'ils y songent, les républicains qui portent le prétendant: si le général Cavaignac obtient la première place, il ne passera pas à la seconde, et Louis Bonaparte est évincé, tandis que s'il est le premier, l'autre deviendra second, et le prince devenu roi, nous passerons, aux yeux de l'Europe, pour être revendus de notre arrêt de Février, d'expulser de France toute royauté, pour être définitivement en République démocratique, jusqu'à ce que nous puissions devenir République démocratique et sociale, ce qui aurait de funestes conséquences pour les peuples qui, à notre exemple, ne veulent plus de leurs despotes.

Restons donc unis, pour faire une protestation significative en faveur de l'ami du peuple, P.-V. Raspail; de cette manière nous ne nous rattacherons ni au passé, ni au présent, nous serons des hommes de l'avenir.

Auguste M.

## POST-SCRIPTUM.

Voilà une explication qui nous est donnée. A la suite d'interpellations adressées au citoyen Ledru-Rollin, celui-ci, sommé d'expliquer certaines phrases prononcées à un des derniers banquets, aurait renouvelé un appel au peuple, et sur un défi qui lui aurait été porté à la tribune, il serait immédiatement sorti avec Bac, Beaune et Lagrange, et aurait fait un appel direct à la population parisienne.

### Nouvelles diverses.

— On lit dans le *Courrier du Havre*:

« Nous disions, hier, que le gouvernement, chaque fois que

lui sont présentées ces traites que tire notre agent à Montevideo sur le trésor public et dont la valeur mensuelle est de 200,000 fr., devait grincer les dents et maudire ceux qui l'ont entraîné dans ce bourbier de la Plata, où notre diplomatie barbotte depuis plus de dix ans.

« Le gouvernement fait mieux, il n'accepte pas ces traites, et déjà, dit-on, il y en a chez les huissiers de Paris pour 12 à 1,500,000 fr. Est-ce encore notre commerce qui aura à pâtir de la faute de nos agents? Car probablement ces traites sont entre les mains de nos négociants et armateurs qui font des affaires de la Plata.

« On assure que le ministère demandera des fonds pour payer ces traites à leur échéance. Le ministère fera bien. Qu'il réprimande ses agents, qu'il les révoque, qu'il les traduise devant son conseil-d'Etat, ce sera fort bien fait; mais leur signature à l'étranger doit être comme la femme de César, même à l'abri d'un soupçon. L'idée seule que la traite d'un agent consulaire, dûment accrédité, peut être refusée de son gouvernement, pour une cause quelconque, rendrait très-difficile la situation de nos navires de guerre et de nos fonctionnaires à l'étranger.»

— On lit dans l'*Abeille de Poitiers*:

« L'instruction qui se poursuit à Poitiers, relativement aux troubles de Limoges, a donné lieu mercredi dans cette dernière ville, à cinq nouvelles arrestations.

« Cette instruction se prolongeant ainsi, il n'est pas probable que l'affaire puisse de sitôt être en état de se présenter aux assises.»

## VARIÉTÉS.

### RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

(Suite.)

#### L'Association.

Toujours la voix du peuple a su se faire entendre,  
Au cri de Février chacun a pu comprendre  
Ce que Dieu, par sa bouche, accordait aux humains.  
Les peuples, disait-il, seront seuls souverains;  
Sous le dogme sacré des libertés écrites,  
L'égalité des droits recule ses limites,  
Car le Christ, en mourant au monde, a répété  
Le culte le plus beau, c'est la fraternité.  
Ainsi, lorsque l'erreur en crimes si féconde,  
A, pendant six mille ans, asservi tout un monde;  
Quand l'esclavage affreux sous le droit féodal,  
Faisait de l'homme libre un ignoble animal,  
Un être dégradé, bon pour la servitude,  
La France méditait sur ce système absurde,  
Sur le trafic honteux de l'exploitation,  
Sur ce texte divin : Association.....

C'est Dieu qui l'a voulu, c'est l'œuvre humanitaire  
Etouffant, pour toujours, le volcan populaire,  
Chassant la tyrannie et semant le progrès  
Du vaisseau social prépare les agrès;  
Il doit, système heureux, régénérer la terre  
Et pourvoir aux besoins de chaque prolétaire;  
Il doit cueillir les fruits que la fraternité  
Sema dix-huit cents ans parmi l'humanité,  
Et qui, même en dépit du culte des idoles,  
Expliquait à chacun le sens des paraboles;  
Ainsi, brisant le joug qui, par un sort fatal,  
Soumet le prolétaire aux lois du capital.  
Le monde, libre alors, dégagé des entraves,  
Verra fuir les tyrans ainsi que les esclaves;  
Plus de maîtres si fières, plus d'humbles serviteurs,  
Plus de privilégiés, enfin plus d'exploiteurs.  
Voyez à l'horizon cette étoile qui brille,  
C'est l'astre protecteur de la grande famille,  
C'est le flambeau sacré, peuples trop indolents,  
Que vous avez cherché vainement six mille ans;  
C'est lui qui conduisit sous les traits de Moïse,  
Les stupides Hébreux vers la terre promise,  
Fuyant, comme un troupeau, sans courage et sans foi  
La tyrannie absurde et la haine d'un roi.

C'est lui qui doit bientôt, de l'un à l'autre pôle,  
Extirper les abus, chasser le monopole,  
Renverser les excès que la cupidité  
Divinisa toujours par un culte éhonté.  
Lévitte du veau d'or, pour soutenir ta cause,  
Va extraire ton Dieu des mines du Potose;  
Comme l'Égyptien, devant son piédestal,  
Prosterne-toi, païen, adore ce métal;  
A ce culte insensé sacrifiant ton frère,  
Tu lui vendrais encor et ton père et ta mère,  
Et l'univers entier, cupide matador,  
Serait, si tu pouvais, vendu pour un peu d'or.  
Parmi tous ces repus, soutiens du monopole,  
Que fait le pauvre peuple? Il s'instruit à l'école,  
Il apprend à vouloir des révolutions;  
Des faits matériels et non des fictions;  
Il veut avoir sa part au banquet de la vie,  
Et qu'au festin du monde au moins on le convie;  
Il veut vivre ici bas comme Dieu l'a voulu,  
Non comme un paria sous un maître absolu,  
Mais comme un homme libre exempt de toute entrave,  
Comme un vrai travailleur et non comme un esclave;  
Il veut, car il comprend qu'il a droit de vouloir  
Que chaque citoyen remplisse son devoir,  
Que l'Etat étayé par des lois populaires,  
S'occupe activement du sort des prolétaires,  
Que la fraternité, l'association  
Détruisse les effets de l'exploitation;  
A l'œuvre, producteurs, vous qui formez du monde,  
La base sur laquelle il s'appuie et se fonde;  
A l'œuvre, obéissez au Dieu des indigents,  
Qui vous dit : Levez-vous, travailleurs indulgents,  
Vos mains transformeront en puissant véhicule,

Le levier d'Archimède et la masse d'Hercule;  
L'Océan portera les fruits de vos travaux,  
Des rivages anciens aux rivages nouveaux;  
Vos produits échangés feront vivre le monde,  
Des plaines du Danube aux rives de Golconde;  
Chaque peuple vivant de votre activité,  
Suivra bientôt les lois de la fraternité.  
Modernes conquérants, les arts et l'industrie  
Deviendront, dans vos mains, l'espoir de la patrie.  
Le Belge, le Saxon, le Russe, le Germain,  
Heureux de vos succès, vous donneront la main,  
De concert avec vous, sûrs de leur existence,  
Les peuples béniront la Liberté, la France.  
Le commerce, affranchi des entraves de l'or,  
Sera, pour l'univers, un immense trésor,  
Et son puissant flambeau, bienfaisante fournaise,  
Ira purifier la nation Anglaise;  
A l'Irlande qui meurt, astre consolateur,  
Il portera la vie et l'espoir du bonheur.  
Enfin, sur tous les points que l'homme vivifie,  
A l'œuvre sociale il faut qu'on se confie.  
Il faut que les douleurs, les vices, les abus,  
Fléaux du producteur, pour lui n'existent plus,  
Et que par son travail et son intelligence,  
Il puisse vivre libre et braver l'indigence;  
La République alors aura des citoyens,  
Et non des affamés à bout de leurs moyens.  
Comprenez-vous cela, sommités politiques,  
Chargés de conjurer les misères publiques;  
Ediles souverains, par le peuple nommés?  
Du bonheur de ce peuple êtes-vous animés?  
Quand il vent, à tout prix, s'affranchir de la gêne  
Où depuis si longtemps l'oppression l'enchaîne,  
Ne prêtez-vous pas un appui fraternel,  
Au travailleur qui souffre, au malheureux mortel,  
A ce déshérité des biens de la nature,  
Qui depuis si longtemps réclame sa pâture.  
Oh, songez-y! la voix qui jadis proclama  
La chute des tyrans, la voix qui vous nomma,  
Peut retentir encor, et malgré la souffrance,  
Faire vibrer, au loin, les échos de la France,  
Briser par ses éclats, le stupide attirail  
Qui tenterait encor d'enchaîner le travail;  
Car cette voix terrible, ouragan populaire,  
Peut aller jusqu'aux cieux, défer le tonnerre,  
Et l'histoire vous dit : qu'en tout temps, en tout lieu,  
La voix du peuple, enfin, sera la voix de Dieu!

Au moment où la saison ramène les RHUMES et les IRRITATIONS de poitrine et des bronches, nous ne saurions trop recommander l'usage du **Sirope** et de la **Pâte de Nafe**, dont l'efficacité a été constatée par tous les médecins des hôpitaux de Paris. Le dépôt de ces pectoraux est chez les citoyens **VEANET**, pharmacien, place des Célestins; **ANDRÉ**, pharmacien, place des Célestins, et **LARDER**, pharmacien, place de la Préfecture, à Lyon.

## ANNONCE LÉGALE.

Etude de M<sup>e</sup> SEVE, avoué à Lyon, place du Change, 14.

Suivant sentence tranchée en l'audience des criées du Tribunal civil de Lyon, le trente septembre mil huit cent quarante-huit, enregistrée et expédiée, le sieur Mermet, négociant, demeurant à Saint-Chamond, est resté adjudicataire moyennant la somme de vingt-cinq mille francs, d'une propriété située à la Guillotière, lieu de Sans-Soucis, saisie et vendue au préjudice des héritiers de Jean-Etienne Chantre.

L'acquéreur voulant purger les hypothèques légales et autres qui peuvent grever ledit immeuble a fait déposer le vingt-un novembre mil huit cent quarante-huit au greffe du Tribunal civil de Lyon, conformément à l'article 2194 du Code civil, copie dûment collationnée de ladite sentence dont extrait a été de suite affiché en l'auditoire dudit Tribunal, ainsi que cela résulte d'un certificat délivré ledit jour par M. le greffier dudit Tribunal, enregistré et expédié.

Ce certificat de dépôt a été dénoncé le six décembre suivant, exploit de l'huissier Peyle : 1° A la dame Marie-Joséphine Colliat, veuve de Jean-Etienne Chantre, propriétaire, demeurant à Lyon, rue Vieille-Monnaie; 2° à Etienne Chantre, en sa qualité d'héritier de Claudine Cardon, première femme de son père, au parquet de M. le procureur de la République comme n'ayant pas de domicile connu, et encore à M. le procureur de la République près le Tribunal civil de Lyon, avec sommation d'avoir à prendre toutes inscriptions auxquels ils pourraient avoir droit dans le délai de deux mois.

Et de plus, il a été déclaré à M. le procureur de la République que le sieur Mermet, ne connaissant pas tous ceux du chef desquels il peut exister des hypothèques sur ledit immeuble, indépendamment de l'inscription, il ferait la présente publication conformément à l'article 696 du code de procédure civile et à l'avis du conseil d'Etat du neuf mai mil huit cent sept, approuvé le premier juin suivant.

En conséquence, tous ceux qui ont droit à des hypothèques sont invités à former leur inscription dans le délai de deux mois, à compter de ce jour, à peine de déchéance.

## ANNONCES.

### A VENDRE

Par suite de dissolution de société,

### UN ATELIER DE MOIRAGE

Pour les étoffes de soie, monté à neuf, ayant déjà fonctionné. Les cylindres et accessoires sont dans un état parfait. — On pourrait céder le bail de l'appartement, situé dans un quartier de fabricants. S'adresser, pour les renseignements et pour traiter, au bureau de l'imprimerie cours de Broches, 8 au premier, à la Guillotière.

Le directeur-gérant, FAURES.

Imprimerie de veuve ATY, gr. rue Mercière, 44.